

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise**Identification de la substance ou de la préparation****Nom du produit** Plastikol K2D**Numéro de la fiche technique de sécurité:** 49PD10435/4**Emploi de la substance / de la préparation** Étanchement pour jointures**Producteur/fournisseur :**

maxit France s.a.s
 4 rue de Mulhouse
 Boîte Postale 27
 F-68180 Horbourg-Wihr
 Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80
 Télécopie ++33(0)3 89 20 10 92

Renseignements en cas d'urgence :

maxit France s.a.s
 Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80

2 Composition/informations sur les composants**Caractérisation chimique****Description :**

Polysulfid-Dichtstoff auf der Basis von flüssigen Polysulfidpolymeren, mineralischen Füllstoffen und Additiven.

Composants dangereux :

CAS: 1313-13-9 EINECS: 215-202-6	dioxyde de manganèse, minéral du Chapitre 26	 Xn; R 20/22	25 - 50%
CAS: 68611-50-7	Polysulfidpolymer mit Thiolendgruppen	R 52/53	25 - 50%
CAS: 88-99-3 EINECS: 201-873-2	acide phtalique	 Xi; R 36/37/38	1 - 2%

Indications complémentaires :

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

3 Identification des dangers**Principaux dangers:**

Xn Nocif

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

R 20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.

R 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Système de classification :

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

Nom du produit Plastikol K2D

(suite de la page 1)

4 Premiers secours**Remarques générales:**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Eloigner sans retard la personne accidentée de la zone dangereuse. En cas d' indisposition du patient, consulter un médecin et lui présenter cette fiche technique.

après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

après contact avec les yeux :

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

après ingestion :

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Aller chercher un médecin et lui présenter cette fiche de données.

Indications destinées au médecin : néant

5 Mesures de lutte contre l'incendie**Moyens d'extinction:**

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit.

Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés:

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Acide sulfhydrique (H₂S)

Formaldéhyde (CH₂O)

Monoxyde de carbone (CO)

Dioxyde de soufre (SO₂)

Oxyde d'azote (NO_x)

Équipement spécial de sécurité : Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

Autres indications:

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:**Les précautions individuelles:**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante.

Mesures pour la protection de l'environnement :

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Méthodes de nettoyage/récupération :

Recueillir par moyen mécanique.

Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

7 Manipulation et stockage**Manipulation :****Précautions à prendre pour la manipulation:**

Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.

(suite page 3)

Nom du produit Plastikol K2D

(suite de la page 2)

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Préventions des incendies et des explosions: *Aucune mesure particulière n'est requise.*

Stockage :

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.

Indications concernant le stockage commun : *Ne pas stocker avec les aliments.*

Autres indications sur les conditions de stockage :

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Protéger contre le gel.

Température de stockage recommandée : *5-30°C.*

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Sans autre indication, voir point 7.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Remarques supplémentaires:

La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueur a servi de base lors de l'élaboration ou du remaniement de cette fiche technique de sécurité.

Equipement de protection individuel :

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Au travail, ne pas manger ni boire

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Protection respiratoire : *N'est pas nécessaire.*

Protection des mains :

Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Butylcaoutchouc

Caoutchouc nitrile

Gants en PVC

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés: *Gants en tissu épais*

Protection des yeux : *Lunettes de protection hermétiques.*

Protection du corps : *Vêtements de travail protecteurs.*

(suite page 4)

Nom du produit Plastikol K2D

(suite de la page 3)

9 Propriétés physiques et chimiques**Indications générales.**

Forme : Pâteuse
Couleur : selon désignation produit
Odeur : Sulfureuse

Changement d'état
Point de fusion : non déterminé
Point d'ébullition : > 200°C (DIN)

Point d'inflammation: > 100°C (DIN ISO 2592)

Température d'inflammation :

Température de décomposition : >150°C

Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

Pression de vapeur : Non déterminé.

Densité à 20°C: 1,6 g/cm³ (DIN 51757)

Masse volumique: Non applicable.

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau : insoluble

valeur du pH: Non applicable.

Viscosité :
dynamique : Non déterminé.
cinématique : non déterminé

Test de séparation des solvants : Non applicable.

Teneur en solvants:
Solvants organiques: 0,0 %

Indications complémentaires Aucune.

10 Stabilité et réactivité**Décomposition thermique / Conditions à éviter:**

Peut se décomposer lentement en cas d'échauffement local au-dessus de 150°C.

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue

Produits de décomposition dangereux :

Aldéhyde formique
 Oxydes nitriques (NOx)
 Sulfure d'hydrogène
 Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone
 Mercaptan
 Dioxyde de soufre

11 Informations toxicologiques**Toxicité aiguë :****Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**

Composant	Type	Valeur	Espèce
68611-50-7 Polysulfidpolymer mit Thiolendgruppen			
Oral	LD50	>5000 mg/kg (rat)	

(suite page 5)

Nom du produit Plastikol K2D

(suite de la page 4)

Dermique LD50 >7800 mg/kg (rat)

Effet primaire d'irritation :**de la peau :** Irrite la peau et les muqueuses.**des yeux :** Effet d'irritation.**Sensibilisation :**

En cas d'exposition prolongée, possibilité d'un effet de sensibilisation par contact avec la peau.

Indications toxicologiques complémentaires :

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

Nocif

Nur für die Härterkomponente zutreffend.

12 Informations écologiques**Indications sur l'élimination (persistance et dégradabilité) :****Autres indications :** Le produit est difficilement biodégradable.**Effets écotoxiques :****Toxicité aquatique :****Type d'essai Concentration active Méthode Evaluation****68611-50-7 Polysulfidpolymer mit Thiolendgruppen**

EC 10 1870 mg/l (Belebtschlamm)

Remarque : Nocif pour les poissons.**Comportement dans les stations d'épuration:****Type d'essai Concentration active Méthode Evaluation****68611-50-7 Polysulfidpolymer mit Thiolendgruppen**

EC 50 (3h) 1160 mg/l (Daphnia magna (großer Wasserfloh))

>10 mg/l (Alge)

Indications générales :

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Nocif pour les organismes aquatiques.

13 Considérations relatives à l'élimination**Produit :****Recommandation :**

Doit être acheminé vers une installation d'incinération autorisée pour déchets toxiques après traitement préalable, conformément aux prescriptions sur les déchets toxiques.

Catalogue européen des déchets

07 02 08 autres résidus de réaction et résidus de distillation

Emballages non nettoyés :**Recommandation :**

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

Produit de nettoyage recommandé : White-Spirit

(suite page 6)

Nom du produit Plastikol K2D

(suite de la page 5)

14 Informations relatives au transport**Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :****Classe ADR/RID-GGVS/E (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) :** -**Transport maritime IMDG/GGVSee ((ordonnance sur le transport de produits dangereux - mer) :****Classe IMDG/GGVmer :** -**Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :****Classe ICAO/IATA :** -**Indications complémentaires de transport :**

Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.

15 Informations réglementaires**Marquage selon les directives CEE :**

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques

Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :

Xn Nocif

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :

dioxyde de manganèse, minéral du Chapitre 26

Phrases R :

20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.

52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases S :

2 Conserver hors de portée des enfants.

23 Ne pas respirer la vapeur.

25 Éviter le contact avec les yeux.

28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à grande eau.

36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

Prescriptions nationales :**Directives techniques air :**

Classe	Part en %
III	25 - 50

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases R importantes:

20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.

(suite page 7)

Nom du produit Plastikol K2D

(suite de la page 6)

*36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.**52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.***Service établissant la fiche technique :** Département sécurité du produit**Contact :** Monsieur Gilles Weber, Téléphone: ++33(0)3 89 20 10 93

F